

L'archivistique dans le monde actuel

Eric Ketelaar

Verum, Pulchrum, Bonum

Verum, Pulchrum, Bonum – le Vrai, le Beau, le Bien. Ces trois mots sont écrits sur le mur de la salle où avaient lieu jusqu'en 1979, les examens d'archivistes aux Pays-Bas. Mon article aussi traite de trois éléments. J'aimerais vérifier la relation entre la mission de l'archiviste, la pratique archivistique et la science archivistique. Lequel de ces trois éléments correspond au Vrai, au Beau ou au Bien? Pour M. Mongrébin, l'archiviste dans *Miquette et sa mère*, de De Flers et De Caillavet (1906) la réponse était claire. Il le prouve:

“Les archives y sont très riches. C'est là que j'ai découvert, il y a cinq ans, la charte communale authentique de Château-Thierry, ce qui me valut les palmes d'officier d'Académie. L'année suivante, j'eus la chance de démontrer que cette charte était fautive, ce qui me valut la rosette d'officier de l'Instruction Publique... C'est beau, la science!”

Voyons ce que le mot **science** voulait dire alors et ce qu'il veut dire aujourd'hui.

Temple de la science

Verum, Pulchrum, Bonum – trois mots qui résumaient la mission du nouveau bâtiment des Archives Nationales du Royaume des Pays-Bas, *het Algemeen Rijksarchief*, à la Haye, inauguré en 1903¹. Depuis 1979 ce bâtiment ne loge plus les archives: le bâtiment du *Rijksarchief*, monument classé, fut restauré et on y loge des bureaux du Parlement néerlandais. L'esthétique et la décoration étaient définies par les fonctions du bâtiment, dessiné par Jacobus van Lokhorst, en traduisant les conceptions de ces fonctions valable à l'époque. C'étaient principalement les conceptions du patron de l'architecte Van Lokhorst, Victor de Stuers, le puissant haut fonctionnaire des Arts et Sciences. Pour De Stuers le bâtiment des Archives à la Haye était le couronnement de son programme de renouvellement du réseau national

¹ Bernadette van Hellenberg Hubar-Wies van Leeuwen, In omni re vincit imitationem veritas. *Het voormalig algemeen rijksarchief te 's-Gravenhage als toetssteen van architectuurkritiek en kunsthistorie*, “Nederlands Archievenblad”, 91, 1987, p. 289-313; F. C. J. Ketelaar, *Het Rijksarchief op het breukvlak*, “Jaarboek 1998 Geschiedkundige Vereniging Die Haghe”, La Haye, 1999, p. 140-161.

d'archives: un temple des sciences, qu'on pourrait comparer à l'autre temple, créé par De Stuers, le *Rijksmuseum*, le Musée National à Amsterdam, inauguré en 1885².

Dans l'ancien bâtiment des Archives Nationales, une entrée impressionnante avec des escaliers, véritable échelle de Jacob, conduisaient le visiteur aux lieux de culte du premier étage, vers le Vrai, le Beau, le Bien. Ces trois mots, cette conception empruntée à la philosophie thomiste, sont peints dans la salle considérée par l'architecte lui-même comme la salle la plus importante. Dans cette salle on exposait l'acte de la paix de Westphalie et d'autres bijoux de l'histoire nationale. La salle d'expositions – qui fut changée plus tard et devint salle de conférences et salle d'examens – se trouvait entre le bureau de l'Archiviste national et la salle de lecture. Dans le bureau de l'Archiviste national la décoration montre un registre ouvert d'où sort un H majuscule (Histoire). Sur la cheminée on lit: *In omni re vincit imitationem veritas*³ (En tout, la vérité est plus forte que l'imitation). Dans la salle de lecture, le plafond est parsemé des lettres H et W, pour Histoire et Science (*Wetenschap*). Puis on y voit la Vierge Néerlandaise, sur son trône au milieu de pièces d'archives; sur le piédestal de son trône, on lit la lettre C pour Culture. Elle lève son glaive orné d'une couronne de lauriers: la victoire et le couronnement du travail du chercheur aux archives: *Labor Improbis Omnia Vincit*⁴ (un travail opiniâtre vient à bout de tout), maxime qu'on retrouve dans le corridor de l'étage principal des Archives Nationales. Maxime qui résume à elle seule le programme du bâtiment: les archives, temple de la science où l'on sert la culture et pratique la science en travaillant opiniâtrement et en étudiant les archives avec zèle, mais aussi avec beaucoup d'inspiration.

Le Manuel néerlandais

Histoire et Science. Mais l'architecte, l'archiviste et le chercheur auront-ils pensé aussi à la science archivistique en écrivant cela? En 1902 les archivistes de l'Etat réunis ont décidé que les matières archivistiques proprement dites devraient faire partie d'un futur examen d'archiviste. Ces quatre matières – qui n'étaient pas enseignées à l'Université, mais qui ne s'apprenaient qu'en travaillant dans les archives – étaient: la science archivistique, la diplomatique, la paléographie et la chronologie⁵. Ce qu'on appelait alors la science archivistique était pourtant pareil aux matières traitées dans le manuel néerlandais pour le classement et la description des

² Eric Ketelaar, *Archival Temples, Archival Prisons: Modes of Power and Protection*, "Archival Science", 2, 2002, p. 221-238.

³ Cicero, *De oratore*, III, 57.15.

⁴ Virgile, *Georgiques*, I, 145-146.

⁵ *Verslagen omtrent 's Rijks oude archieven* 25, 1902, p. 56-67; S. Muller-J. A. Feith-R. Fruin, *Rapport inzake de academische opleiding tot eene wetenschappelijke archiefbetrekking*, "Nederlandsch Archievenblad", 19, 1910-1911, p. 64-67. Muller considéra à l'origine le classement et la description comme «une partie spécifique de la science archivistique»: "Nederlandsch Archievenblad", 2, 1893-1894, p. 10.

archives de 1898⁶. L'Archiviste national Theodoor van Riemsdijk l'appelait "le règlement des archives". D'autres l'appelaient archivéconomie. C'est ainsi qu'on appelait la matière principale de l'examen des archivistes, instauré par une loi de 1918. Cette discipline fut enseignée à l'Ecole des archivistes par l'Archiviste national qui succéda à Van Riemsdijk, Robert Fruin, un des trois auteurs du "*Manuel*". Pour lui, l'archivéconomie était le classement et la description des archives. C'est ainsi que le comprenait aussi son collègue belge, Joseph Cuvelier qui donna à Bruxelles un cours pratique d'archivéconomie⁷. En 1910, au premier congrès international des archivistes et des bibliothécaires, Cuvelier et d'autres employaient le terme archivéconomie pour la science du classement et de la description des archives. Dans l'édition française du "*Manuel*" de Muller, Feith et Fruin, qui avait paru peu avant le congrès, on retrouve le terme d'archivéconomie dans la préface d'Henri Pirenne et dans le commentaire du paragraphe 67. Le texte néerlandais et le texte allemand ne parlent pas d'archivéconomie, mais de *het archiefwezen* [la totalité des archives]. La traduction américaine dit *archival practice* [la pratique archivistique]. En effet l'archivéconomie du "*Manuel*" s'adressa à la pratique archivistique de son époque, où les archivistes se trouvaient devant des masses d'archives qui devaient être décrites et classées. Leur archivistique était l'archivistique descriptive⁸.

Le "*Manuel*" est souvent considéré comme le point de départ d'une évolution professionnelle. Pour l'archivistique néerlandaise c'était en fait la fin, ou si on veut la codification. En 1877 déjà Victor de Stuers avait rédigé des instructions ministérielles destinées au premier archiviste d'Etat en province, en dehors de La Haye⁹. Dans ces instructions, qu'on transmettait après à tous les archivistes d'Etat, on trouvait l'ordre de dresser un inventaire "scientifique" des archives selon un projet qui devrait être approuvé par le ministre. Au début, De Stuers avait voulu incorporer dans ces instructions des consignes plus détaillées. Il avait sous les yeux¹⁰ le règlement belge, établi par ordonnance royale de 1851, où le **respect des fonds** était prescrit en des termes qui étaient presque mot pour mot pareils à ceux que l'on trouve dans la célèbre circulaire française du 24 avril 1841. Dans les ordonnances française et belge, on avait stipulé non seulement le respect des fonds, mais il est dit aussi que

⁶ S. Muller-J. A. Feith-R. Fruin, *Manuel pour le classement et la description des archives. Traduction française... par Jos. Cuvelier et Henri Stein*, La Haye, 1910.

⁷ Carlos Wyffels, *Das Problem einer fachbezogenen Archivarsausbildung in Belgien*, "Der Archivar", 26, 1973, p. 207-214; Lawrence D. Geller, *Joseph Cuvelier, Belgian Archival Education, and the Fifth International Congress of Archivists, Brussels, 1910*, "Archivaria", 16, 1983, p. 26-34.

⁸ Peter Horsman-Eric Ketelaar-Theo Thomassen, *New Respect for the Old Order: The Context of the Dutch Manual*, "American Archivist", 66, 2003, p. 249-270.

⁹ H. J. H. A. G. Metselaars, *De toestandcoming van het rijksarchief in Gelderland, 1876-1877*, "Bijdragen en Mededelingen der Vereniging «Gelre»", 69, 1976/1977, p. 235-255; W. E. Goelema, *De Handleiding: nieuwlichterij of codificatie?*, dans *Respect voor de oude orde. Honderd jaar Vereniging van archivariissen in Nederland 1891-1991* (réd. Paul Brood), Hilversum, 1991, p. 61-72.

¹⁰ Archives Nationales, La Haye, ministerie van Binnenlandse Zaken, afdeling Kunsten en Wetenschappen, inv. n°. 2310, 2401.

le classement des documents dans chaque fonds devait se faire “suivant les matières, en assignant à chacune un rang particulier. Coordonner les matières selon les cas, d’après l’ordre chronologique, topographique ou simplement alphabétique”¹¹. Ni ces dernières lignes, ni le respect des fonds n’étaient repris dans l’instruction néerlandaise: on n’y mentionnait que la rédaction d’un “inventaire scientifique”. Mais les discussions sur l’application de l’instruction, que nous connaissons par la correspondance entre De Stuers, Van Riemsdijk, Muller et d’autres encore, montrent clairement qu’un inventaire scientifique voulut dire un inventaire basé sur le respect des fonds. Muller lui-même avait entendu De Montaignon prêchant le respect des fonds à l’Ecole des Chartes. Les Néerlandais, pourtant, ont ajouté un autre élément au respect des fonds: le respect de l’ordre primitif d’un fonds, et ainsi ils ont rejeté un classement interne artificiel des documents suivant les matières¹².

Doctrines

Ces deux principes archivistiques étaient justifiés scientifiquement dans la logique rigoureuse du *Manuel*. Le raisonnement de Muller, Feith et Fruin était scientifiquement justifié. Comme l’a dit Terry Cook: les auteurs néerlandais décrivaient scrupuleusement ce qu’ils avaient observé dans les archives, et ils formulèrent leurs principes fondamentaux et professionnels sur la base de leurs observations¹³. Selon Cook, le *Manuel* doit son importance à la codification de la théorie archivistique européenne et la présentation d’une méthodologie du classement et de la description des archives. Je voudrais apporter une correction à sa louange des trois Néerlandais. Le *Manuel* n’offrait pas de **théorie** archivistique, mais une **méthodologie**, développée selon une méthode phénoménologique, scientifiquement fondée. La méthodologie fut formulée en 100 règles dont on avait le droit de s’écarter et qui devraient être discutées par les collègues. En réalité cependant, ces règles furent considérées comme des dogmes incontestables et l’instrument de travail devint une bible de l’archiviste, la méthodologie devint doctrine. Le *Manuel* lui-même parle (§ 24) des exigences de la *nieuwe archiefleer*, la nouvelle **doctrine** archivistique, ce qui fut traduit pourtant dans l’édition française de 1910 comme: les exigences de la nouvelle **science** archivistique. Mais une doctrine n’est pas une science. La doctrine ne permet pas d’autre vision, elle est fondamentaliste, sans critique, elle stimule l’exégèse, pas la libre recherche scientifique.

¹¹ Christine Nougaret, *Les instruments de recherche dans les archives*, Paris, 1999, p. 14-15.

¹² Michel Duchéin, *Le respect des fonds en archivistique. Principes théoriques et problèmes pratiques*, “Gazette des archives”, 97, 1977, p. 87 (réimpr. dans idem, *Etudes d’archivistique 1957-1992*, Paris, 1992, p. 25; Chr. Nougaret, *Les instruments de recherche*, 14, 47, 52-53.

¹³ Terry Cook, *What is past is prologue: a history of archival ideas since 1898, and the future paradigm shift*, “Archivaria”, 43, 1997, p. 22.

Professionalisation

Pourtant la doctrine a une fonction notamment dans le processus de la professionnalisation. C'est clair que le *Manuel* néerlandais a joué ce rôle-là: aux Pays-Bas et ailleurs, la codification, la normalisation et la réglementation de la pratique archivistique étaient importantes et contribuent à la formation d'une discipline archivistique, la professionnalisation des archivistes, littéralement leur transformation en discipline, la formation d'une **discipline archivistique**¹⁴. Cette disciplinisation ou professionnalisation présente encore d'autres aspects: un jargon spécifique, une formation et une déontologie spécifiques et d'autres éléments encore qui constituent les fondements de la discipline archivistique¹⁵. Au lieu de parler de la discipline archivistique, on peut parler aussi de *archiefskunde* en néerlandais et en allemand, ou du **savoir archivistique**, pour la distinguer de ce que nous comprenons par la science archivistique. La science archivistique cherche la réponse à la question **pourquoi?**, tandis que le savoir se limite à **quoi? et comment?**

Mission et Savoir

La mission de l'archiviste a connu une évolution spectaculaire. Bruno Delmas nous l'a expliquée de façon excellente dans plusieurs publications¹⁶. L'évolution du savoir archivistique allait de pair avec l'évolution de la mission de l'archiviste. L'archiviste qui, sous l'Ancien régime, travaillait dans une seule administration avait besoin de connaissances juridico-administratives. Il les trouvait dans les manuels pratiques de l'archivistique pratique. Dans les titres de ces manuels, tels que nous les trouvons en Allemagne et en Italie, on rencontre toujours les termes archivistique, science archivistique ou science de la *Registratur*. Il s'agit cependant de règles de conduite, qui constituent le savoir des archivistes. Dans cette période d'archivistique pratique, l'ingérence scientifique dans les archives se limita à la diplomatique et se ne fonda pas sur une science archivistique.

A la Révolution française beaucoup de vieilles archives perdent leur fonction

¹⁴ T. H. P. M. Thomassen, *Tussen kennis en macht: de paradox van een professie. De Vereniging van Archivarissen en de kwaliteit van de beroepsuitoefening*, dans *Respect voor de oude orde*, p. 193-216; Theo Thomassen, *Archivists between Knowledge and Power. On the independence and autonomy of archival science and the archival profession*, "Arhivski Vjesnik", 42, 1999, p. 149-167, aussi sur www.archiefschool.nl/bibliotheek/pub.htm#ove.

¹⁵ Jean-Yves Rousseau-Carol Couture, *Les fondements de la discipline archivistique*, Sainte-Foy, 1999.

¹⁶ Bruno Delmas, *Origine et développement de l'enseignement de l'archivistique*, "Archivum", 34, 1988, p. 61-73; idem, *Archival science and information technologies*, in *Information handling in offices and archives* (réd. Angelika Menne-Haritz), Munich, 1993, p. 171; idem, *Bilan et perspective de l'archivistique française au seuil du troisième millénaire*, dans *Archival science on the threshold of the year 2000* (réd. Oddo Bucci), Macerata, 1992, p. 81-109; idem, *Archival Science facing the Information Society*, "Archival Science", 1, 2001, p. 25-37.

de preuve juridique: elles sont devenues des objets historiques, dont l'administration créatrice ne se sert plus et qu'elle n'administre plus, mais elles sont administrées par "les Archives". On peut parler d'Archives (A majuscule) quand de nouvelles institutions, n'appartenant pas à l'administration qui constitue les archives (a minuscule), reprennent le contrôle des archives créées par d'autres organes publics et le font traiter par des archivistes spécialement embauchés pour faire ce travail¹⁷. La masse des vieilles archives devient une source de l'historiographie, mais, ne fût-ce que par leur quantité, la diplomatie satisfait toujours moins comme instrument disciplinaire. Les fonds d'archives doivent être classés et décrits. Cette nécessité pratique mène, on l'a vu, à l'évolution de l'archivéconomie ou archivistique descriptive.

L'administration publique qui, pendant et immédiatement après la Première Guerre Mondiale s'élargit et prit une plus grande importance crée une paperasserie énorme. Les archivistes essaient de la maîtriser en triant et en sélectionnant, en améliorant les méthodes de création de dossiers, influencés aussi par le *management scientifique* taylorienne. L'aspect utilitaire des archives redevient un élément de la mission de l'archiviste. Cet élargissement du terrain de travail de l'archiviste nécessite l'agrandissement du savoir archivistique, et, dans certains pays, elle mène à la naissance d'une nouvelle discipline: le *records management*. Ce n'est plus seulement l'archivéconomie, mais aussi l'archivage qui fera partie du savoir archivistique. Le domaine archivistique s'étend de plus en plus. Comme le décrit Delmas, on prend conscience "que les archives assurent une fonction désormais globale qui tend à prendre en compte la vie des documents depuis leur naissance."¹⁸ Le savoir archivistique s'étend parallèlement.

D'autres défis s'annoncent depuis les années 70: la tâche éducative de l'archiviste, les soins toujours plus grands de la conservation matérielle, les archives audiovisuelles. La société d'information des années 90 met les archives électroniques à la portée de tous, tandis que 'la salle de lecture sans papier' (au Congrès international des Archives à Paris de 1988, elle était encore seulement un rêve¹⁹) commence à prendre forme sur l'internet. Je cite de nouveau Bruno Delmas, qui remarque:

"que les archives changent de nature et de statut avec l'évolution de la société de l'information et que nous devons redéfinir une discipline émergente."²⁰

On pourrait évidemment expliquer ce que je viens de dire plus en détail en l'éclairant d'exemples trouvés dans des pays différents. Mais j'espère que ces

¹⁷ B. Woelderink, *De geschiedenis van het archiefwezen in Nederland in hoofdlijnen*, dans *Verslag en bijdragen rijks archiefschool 1972-1973 1973-1974*, Utrecht, 1975, p. 61-90.

¹⁸ Delmas, *Bilan*, p. 90.

¹⁹ Eric Ketelaar, *Exploitation of new archival materials*, "Archivum", 35, 1989, p. 189-199 = *La mise en oeuvre des nouvelles archives*, dans idem, *The Archival Image. Collected essays*, Hilversum, 1997, p. 81-92.

²⁰ Delmas, *Archival Science facing the Information Society*, p. 28.

remarques suffiront pour fonder ma conclusion: le changement (le plus souvent l'extension) de la **mission** de l'archiviste mène au changement (et à l'extension) de la **pratique** archivistique et du **savoir** archivistique. La mission, la pratique et le savoir dépendent les uns des autres.

Science archivistique

Mais quelle est leur relation avec la **science** archivistique? Existe-t-il une science archivistique, différente de la pratique et du savoir? La science commence là où le manuel pratique, la doctrine, la réglementation et la discipline s'arrêtent. Je répète d'après Thomas Kuhn: l'excitation qu'on ressent à l'exploitation d'un nouveau territoire, l'espoir de trouver l'ordre, l'envie de mettre à l'épreuve des connaissances établies ne sont pas les moindres raisons de se consacrer à la science. Mais Kuhn mentionne aussi: le désir de se rendre utile, avec la motivation individuelle de résoudre des énigmes²¹.

Est-ce que cela veut dire que la science archivistique n'a rien à faire avec la mission et la pratique archivistique? Non: pour reconnaître un nouveau territoire, on doit partir d'un terrain connu, pour pouvoir trouver l'ordre, il faut comprendre l'entropie, pour mettre à l'épreuve les connaissances établies, il faut connaître l'histoire et l'application de ces connaissances.

Comme le savoir archivistique évoluait à mesure que la mission de l'archiviste changeait, ainsi la science archivistique a parcouru plusieurs phases. Sous l'Ancien Régime la science de la diplomatie suffisait. Et tard dans le XIX^e siècle la science archivistique en voie de développement était en fait la diplomatie. Pendant la période de l'archivistique descriptive la science archivistique s'affranchit de la diplomatie²². Alors la recherche scientifique s'oriente vers la nature du *fonds* et des principes sur lesquels il est fondé. Cette recherche scientifique était nécessaire, car, comme je l'ai déjà dit, la pratique archivistique avait besoin du savoir d'une archivistique descriptive. Mais ce qui pique notre curiosité c'est que dans des pays tels que la France et l'Allemagne, les règles suffisaient pour cela, tandis qu'aux Pays-Bas on continuait plus loin l'exploration scientifique. Theo Thomassen a suggéré que d'un côté, les particularités du développement historique des institutions néerlandaises et de leurs archives, et de l'autre côté les méthodes de classement et de description des archives en vigueur au début du XIX^e siècle, ont contribué largement au fait que les concepts théoriques et la méthode de la nouvelle science archivistique ont justement été élaborés et publiés aux Pays-Bas²³. On pourrait ajouter peut-être que les Néerlandais – calvinistes et républicains depuis la XVI^e siècle – ont tendance à demander le 'pourquoi' de l'autorité et des règles, avant de les accepter.

Quoi qu'il en soit, je suis convaincu que les différences culturelles ont leur

²¹ Thomas S. Kuhn, *The Structure of Scientific Revolutions*, 3^{me} éd., Chicago-Londres, 1996, p. 37.

²² Blandine Barret-Kriegel, *La défaite de l'érudition*, Paris, 1988, p. 177-199.

²³ Horsman-Ketelaar-Thomassen, *New Respect*, p. 270.

influence sur la mission, le savoir et la science archivistiques, tels qu'ils existaient et existent dans les différentes communautés culturelles du monde²⁴.

Et cela vaut également pour l'époque actuelle, appelée par Delmas l'époque de l'archivistique fonctionnelle²⁵. Comme l'archivistique descriptive eut sa base scientifique aux Pays-Bas, ainsi l'étude scientifique qui est utile à l'archivistique fonctionnelle est née en Amérique du Nord. Cette avance a été expliquée par le fait que là, contrairement à l'Europe, on ne porte pas le lourd fardeau des masses d'archives de l'ancien régime et on peut se consacrer entièrement aux archives contemporaines. Delmas s'est servi de cet argument, sous une forme légèrement différente, quand il a affirmé que l'archivistique ne peut plus être seulement descriptive, car la part des documents postérieurs à 1950 égale (et cela en 1987!) celle des documents anciens et que les problèmes contemporains des masses exigent une approche différente²⁶.

Inspiration réciproque

De toute façon on a constaté qu'en Amérique du Nord et en Australie aussi la réflexion scientifique a suivi les défis des archives électroniques constatés en pratique²⁷. L'évolution de la technologie de l'informatique et de la communication a nécessité un changement du paradigme de la science archivistique²⁸. On a réalisé des programmes et des projets de recherches et ceux-là ont ensuite influencé la pratique. Comme exemple, je cite l'inspiration réciproque de la recherche du *records continuum* et les standards australiens et ISO du records management. Nous constatons que dans ces pays-là, mais pas seulement là, les universités, autorités, services d'archives, industrie et toutes sortes d'institutions concédantes des subventions collaborent dans le domaine de la science archivistique. Comme exemple de cette collaboration je cite le projet InterPARES2 (International Research on Permanent Authentic Records in Electronic Systems), dirigé par le professeur Luciana Duranti de l'Université de British Columbia (2002-2006)²⁹. Il y avait des équipes nationales au Canada, aux Etats-Unis, en Australie, mais aussi une équipe européenne, une équipe africaine et une équipe asiatique et un Global Industry Team. L'équipe canadienne et l'équipe européenne étaient comparables: une vingtaine de membres individuels, presque tous attachés à des universités (avec une participation nombreuse de l'Université de British Columbia), et un nombre de membres institutionnels: cinq services d'archives nationaux et provinciaux et le Banff Centre

²⁴ Eric Ketelaar, *Ethnologie archivistique*, "La Gazette des archives", 192, 2001, p. 7-20.

²⁵ Voir aussi: Angelika Menne-Haritz, *Archivfachliche Ausbildung: den Aufforderungen der Gesellschaft des 21. Jahrhunderts gerecht werden*, "Archivum", 39, 1994, p. 267-271.

²⁶ Delmas, *Origine*, p. 71-72; Delmas, *Bilan*, p. 99.

²⁷ Carol Couture-Marcel Lajeunesse, *La recherche en archivistique: un état de la question*, "Archives", 30, 1998-1999, 3-4, p. 11-38.

²⁸ Thomassen, *Archivists between Knowledge and Power*.

²⁹ www.interpares.org.

for the Arts au Canada, tandis que les archives nationales de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Finlande, de la France, de l'Irlande et des Pays-Bas participaient à l'équipe européenne.

L'équipe américaine était un peu différente: la moitié environ des membres individuels étaient attachés à une université, les autres travaillaient au San Diego Supercomputer Center, au Getty Research Institute, aux archives du Musée Solomon Guggenheim, à des services professionnels ou commerciaux dans le domaine des médias audiovisuels etc. Dans cette équipe il n'y avait qu'un seul membre institutionnel: les National Archives à Washington.

Les équipes de l'Asie et de l'Afrique étaient beaucoup plus petites: chaque équipe comptait cinq à six membres individuels et un membre institutionnel seulement: les archives nationales de la Chine et de l'Afrique du Sud.

La position inégale de la science archivistique dans le monde

InterPARES2 n'est pas représentatif de l'engagement des universités et des services d'archives du monde entier évidemment, mais je considère pourtant la constitution d'équipes de projet comme une confirmation de la position inégale de la science archivistique dans le monde actuel. Pourquoi l'Amérique latine, de grandes parties de l'Asie et de l'Afrique, de l'Europe Centrale et occidentale manquaient-elles? Bien sûr, il y a la barrière des langues, des facteurs économiques et technologiques et des différences de culture, de "programmation mentale", jouent également un rôle. Mais la science archivistique n'est pas divisée également, car une partie du monde semble toujours être emprisonnée dans l'archivistique descriptive et ainsi ne connaît littéralement pas le nouveau paradigme de l'archivistique fonctionnelle. Ou aurait-on des difficultés à découvrir l'aspect archivistique dans les besoins sociaux urgents de notre temps et à transmettre cette conscience en défis à la science archivistique? Par exemple, la Conférence Internationale de la Table Ronde des Archives a insisté sur la libéralisation de l'accès aux archives, comme réponse à la demande pressante des victimes des anciens régimes répressifs, et à des mesures d'identification et de sauvegarde des archives policières en Amérique latine, sur des initiatives en faveur du Tiers Monde en vue d'une administration fondée sur les principes de la preuve à l'heure de l'électronique³⁰. Il s'agit d'une **politique** des archives, mais une telle politique est construite sur un terrain glissant si elle n'est pas fondée sur des recherches comparatives, exécutées avec soin, et sur d'autres recherches scientifiques. "D'une archivistique de survie, elle est devenue une archivistique d'intervention, structurée et articulée", comme Carol Couture écrit³¹. La science archivistique comme science sociale a aussi une mission sociale en contribuant à la politique des archives.

³⁰ <http://old.ica.org/new/citra.php?ptextid=resolutions&ptextannee=2002&plangue=fra>

<http://old.ica.org/new/citra.php?ptextid=resolutions&ptextannee=2003&plangue=fra>

³¹ Carol Couture *et alii*, *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*, Sainte-Foy, 1999, p. 1.

Collaboration

C'est aussi pourquoi la science archivistique doit collaborer avec d'autres disciplines et se laisser influencer et enrichir par elles. Cette fois encore c'est InterPARES2 qui en donne un exemple: les membres des équipes universitaires viennent de bon nombre de facultés et départements, non seulement des sciences d'information, mais aussi des études des média, de l'ingénierie, de la linguistique, de la science des arts, etc. Ailleurs, j'ai déjà signalé l'importance de l'anthropologie et de la sociologie pour la science archivistique comme science sociale³².

Je me réjouis de l'adhérence institutionnelle des services d'archives, le plus souvent des archives nationales, dans le cadre du projet InterPARES. Dans la plupart des cas, cela veut dire qu'un seul archiviste est impliqué dans la recherche. Pourtant, il y a des archives nationales avec une représentation plus nombreuse dans InterPARES2: les archives nationales de la France, des États-Unis, du Canada et de la Chine, et les services d'archives du British Columbia et d'Ontario. C'est pourquoi il n'y a aucune raison de craindre que le travail d'InterPARES – vu de l'intérieur des services d'archives – soit considéré comme marginal. Il importe de constater que ce projet exemplaire de science archivistique international est largement soutenu par les universités aussi bien que les services d'archives, c'est donc un effort **commun** de la science et de la pratique archivistique.

Le projet InterPARES montre aussi que l'industrie pourra se joindre à la science archivistique. Il y a d'autres exemples de cela, mais, à mon avis, la collaboration entre les universités et les services d'archives et l'industrie devrait être encouragée plus activement. Un problème est alors le manque d'infrastructure de la recherche scientifique archivistique. En ce qui concerne les universités: les professeurs, peu nombreux souvent, sont le plus souvent tellement occupés par l'enseignement, qu'ils n'ont pas le temps de former un projet de recherche, chercher des fonds financiers et diriger cette recherche – ne parlons pas de la possibilité de faire des recherches eux-mêmes. A mon avis les services d'archives – et je veux dire les grands services – pourraient aider en désignant par exemple un coordinateur de recherches, travaillant à temps partiel. Ce coordinateur pourrait s'occuper des pourparlers avec les universités, les bailleurs de fonds et l'industrie, et il devrait en même temps prendre soin de traduire en programmes et projets les besoins de recherche des archives. Le coordinateur de recherches pourra stimuler les archivistes, ses collègues, de participer activement à la recherche, ce qui sera un enrichissement pour l'individu, le service et la profession³³. Une association d'archivistes pourra, elle aussi, y jouer un rôle, comme le prouve la participation de l'*Associazione Nazionale Archivistica Italiana* à l'équipe européenne d'InterPARES2.

³² Eric Ketelaar, *Archivistics Research Saving the Profession*, "American Archivist", 63, 2000, p. 329-330.

³³ E. Ketelaar, *Archivistics Research*, p. 332-336.

Transformations

En 2002, à la 36^{ème} Conférence Internationale de la Table Ronde des Archives Elisabeth Verry a fait remarquer que “les fortes transitions, tant institutionnelles que sociales, qu’a connues la France durant ces vingt dernières années, se sont traduites par une importante transformation du contenu du métier d’archiviste et du rôle que jouent désormais les professionnels”³⁴. Ces transformations de la mission archivistique **en pratique** conduiront, à mon avis - et devront conduire – à de nouvelles demandes à la **science** archivistique. La science archivistique est liée à la mission et à la pratique archivistique. Ainsi, par exemple, l’évolution du records management, dont parle Mme Verry, consiste un domaine évident où la recherche scientifique archivistique, comparative aussi bien qu’appliquée, pourrait contribuer à plus d’efficacité et d’efficience dans la pratique archivistique, avec un changement paradigmatique et l’entrée dans un territoire inconnu jusqu’aujourd’hui. La science archivistique nous conduit à de nouveaux terrains, archivistiques, mais aussi technologiques, culturels et sociaux.

C’est à raison que Mme Verry indique les changements institutionnels et sociaux comme cause des changements professionnels. Les archivistes exercent leur métier non pas pour l’amour de la pratique, mais pour remplir une mission dans la société, mission qui se modifie continuellement. Les archives se constituent et sont employées parce que des individus, des organisations et la société les considèrent comme utiles et nécessaires. “Je pense, donc j’archive”³⁵ – même si (et peut-être: parce que) les mots *archive* et *archiver* ont pris un sens complètement nouveau dans la société. C’est pourquoi la science archivistique pose des questions comme par exemple: qu’est-ce qui fait qu’une société ou une organisation ou une personne constitue des archives et s’en sert de la manière dont elle le fait?³⁶ Pourra-t-on, en se servant des réponses à ces questions, formuler des jugements sur un archivage adapté à la société moderne? La science archivistique, comme archivistique sociale, change avec la société³⁷.

³⁴ Elisabeth Verry, *La diversification de l’offre des emplois* = <http://old.ica.org/new/citra.php?pcitraprogramid=10&plangue=fra>.

³⁵ Marie-Anne Chabin, *Je pense donc j’archive. L’archive dans la société de l’information*, Paris-Montréal, 1999.

³⁶ Frank G. Burke, *The future course of archival theory in the United States*, “American Archivist”, 44, 1981, p. 42-43; Tom Nesmith, *Archives from the bottom up: social history and archival scholarship*, “Archivaria”, 14, 1982, p. 26, réimpr. dans idem (éd.), *Canadian archival studies and the rediscovery of provenance*, Metuchen-Londres, 1993, p. 180.

³⁷ Eric Ketelaar, *The future contained in time past: archival science in the 21st century*, “Journal of the Japan Society for Archival Science”, 1, 2004, p. 20-35; idem, *Archives in the Digital Age: New Uses for an Old Science*, “Archives & Social Studies: A Journal of Interdisciplinary Research”, 1, 2007, p. 167-191 = http://socialstudies.cartagena.es/images/PDF/no0/ketelaar_archives.pdf.

Le Vrai, le Beau, le Bien

J'ai commencé par *Verum, Pulchrum, Bonum*. Mais le Vrai, le Beau, le Bien ne sont pas des idées isolées: *bonum et pulchrum et verum convertuntur* (le bien, le beau et le vrai coïncident). En recevant le prix Nobel de la littérature en 1970, Soljénitsyne a rappelé que le Vrai, le Beau, le Bien sont comme trois cimes convergents d'un seul arbre³⁸. Selon lui, les trois se renforcent, mais même si l'on émondait le Vrai et le Bien, le Beau pourrait reprendre la fonction de tous les trois. En est-il ainsi de la trinité de la mission de l'archiviste, la pratique archivistique et la science archivistique? Elles se renforcent mutuellement, le bien de la mission, le vrai de la pratique et le beau de la science, elles sont inséparables au fond, mais la plus belle de toutes est la science archivistique. Car le 'pourquoi' de la science archivistique est le facteur qui se renouvelle continuellement et qui continue à donner aux questions 'quoi' et 'comment' de l'archivistique une clarté et une couleur nouvelles. Le Beau, la beauté de l'archivistique est assuré par la science archivistique.

³⁸ <http://www.nobel.se/literature/laureates/1970/solzhenitsyn-lecture.html>. Russian text: http://nobelprize.org/nobel_prizes/literature/laureates/1970/solzhenitsyn-lecture-ru.html.